



No de résolution
ou annotation

Lundi, 2 novembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, et Mélanie Santerre, secrétaire-trésorière adjointe.

Aucun citoyen n'est présent.

Accueil de monsieur le maire

1. Acceptation de l'ordre du jour

138-20

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Caroline Dumont, d'accepter l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal du 5 octobre 2020

139-20

Proposé par Nancy Malenfant, appuyé par Diane Soucy, d'accepter le procès-verbal.

3. Période de questions

4. Comptes payés et à payer

Comptes payés en octobre

Dépenses pour centenaire	1 616.23 \$	centenaire
Hydro-Québec	1 535.61 \$	électricité des bâtiments
Postes Canada	146.90 \$	publications
Salaires	12 163.93 \$	élus et employés
	<u>15 462.67 \$</u>	

Comptes à payer novembre

André Roy électrique inc.	4 504.54 \$	relampage/lumière du terrain
Ateliers Léopold Desrosiers	1 364.18 \$	pancartes
9385-3117 Québec inc.	1 838.17 \$	cueillettes ordures/récupération
Hydro-Québec	403.46 \$	électricité des bâtiments
Stanley Sécurité	67.09 \$	système d'alarme
Télus	62.38 \$	téléphone garage
Fenetech inc.	3 280.44 \$	fenêtre gymnase
Monique Dechamplain	63.00 \$	entretien centre multifonctionnel
Harnois Énergies	727.76 \$	entretien centre multifonctionnel
Groupe Yves Gagnon	29.86 \$	entretien église
Harnois Énergies	632.85 \$	entretien église
Harnois Énergies	191.00 \$	entretien garage
Harnois Énergies	2 108.42 \$	entretien machines
Robitaille Équipement inc.	964.64 \$	entretien machines
East to West Mining	7 233.77 \$	entretien machines
La Coop Purdel	71.59 \$	entretien machines
Centre du Camion J.L. inc.	1 460.12 \$	entretien machines
Carquest Pièces d'autos	1 215.06 \$	entretien machines
Pièces d'auto DR inc.	1 165.35 \$	entretien machines
Soudure Caplan inc.	1 645.52 \$	entretien machines
Multi-ligne de l'est	2 608.95 \$	entretien des chemins
Sani-Manic	912.33 \$	entretien des chemins
Patrick Gagnon	63.06 \$	déplacements
Dépanneur Lac-Humqui	216.64 \$	divers
Fonds de l'information foncière	10.00 \$	mutations



No de résolution
ou annotation

Centre Bureautique	69.79 \$	fourniture de bureau
RCAP Leasing	134.52 \$	photocopieur
Receveur général	1 317.51 \$	remises du mois
Ministère du revenu	<u>3 508.08 \$</u>	remises du mois
	37 870.08 \$	

140-20

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Jean-Louis Arsenault, d'accepter les comptes.

5. Dossiers internes

5.1 Travaux projet 7.3-7035-18-21-Voirie Route 195 AIRRL-2018-553 – acceptation finale

Considérant que les travaux pour le projet 7.3-7035-18-21-Voirie Route 195 AIRRL-2018-553 sont terminés;

Considérant qu'une visite de terrain a eu lieu le 20 octobre à 13 :30 heures avec l'ingénieur de la MRC de La Matapédia, Alexandre Tremblay, les représentants de Pavages des Monts, Simon Landry, entrepreneur, et Maryline Pronovost, pour la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et que quelques corrections sont à faire;

141-20

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Nancy Malenfant, et résolu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte ce qui suit :

- Le décompte numéro 2 au montant de 362.49 \$
- L'avis de modification numéro 1 au montant de (22 582.45) \$
- Le décompte définitif au montant de 4860.69 \$
- La fin des travaux

5.2 Travaux projet 7.3-7035-18-22-Voirie Route des Étangs RIRL-2018-903 – acceptation finale

Considérant que les travaux pour le projet 7.3-7035-18-22-Voirie Route des Étangs RIRL-2018-903 sont terminés;

Considérant qu'une visite de terrain a eu lieu le 20 octobre à 13 :30 heures avec l'ingénieur de la MRC de La Matapédia, Alexandre Tremblay, les représentants de Pavages des Monts, Simon Landry, entrepreneur, et Maryline Pronovost, pour la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et que quelques corrections sont à faire;

142-20

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Nancy Malenfant, et résolu que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte ce qui suit :

- Le décompte numéro 2 au montant de 13 459.17 \$
- L'avis de modification numéro 1 au montant de (30 849.29) \$
- Le décompte définitif au montant de 25 160.76 \$
- La fin des travaux

5.3 Fin de contrat pour les travaux de Réfection de la Route 195 dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet AIRRL – attestation – autorisation service de génie

Concernant la fin de contrat pour les travaux de Réfection de la Route 195 dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet AIRRL

Considérant que la municipalité a octroyé un contrat aux Entreprises A & D Landry pour la réalisation de la Réfection de la Route 195 en lien avec la demande AIRRL-2018-553;

Considérant que la municipalité a reçu une entente de contribution financière avec le MTQ;

Considérant que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

143-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- 1- Que la municipalité atteste de la fin des travaux de Réfection de la Route 195;
- 2- Que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTQ en lien avec ces travaux



No de résolution
ou annotation

144-20

5.4 Fin de contrat pour les travaux de Réfection de la Route des Étangs dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet RIRL – attestation – autorisation service de génie

Concernant la fin de contrat pour les travaux de Réfection de la Route des Étangs dans le cadre du Programme d'Aide à la Voirie Locale (PAVL), volet RIRL

Considérant que la municipalité a octroyé un contrat aux Entreprises A & D Landry pour la réalisation de la Réfection de la Route des Étangs en lien avec la demande RIRL-2018-903;

Considérant que la municipalité a reçu une entente de contribution financière avec le MTQ;

Considérant que la municipalité désire recevoir cette contribution financière;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité :

- 1- Que la municipalité atteste de la fin des travaux de Réfection de la Route des Étangs;
- 2- Que la municipalité autorise le service de génie de la MRC de La Matapédia à procéder à la demande de versement de la contribution financière du MTQ en lien avec ces travaux.

145-20

5.5 Préparation de projet 2021 – mandat génie municipal – tronçon Route 195

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui veut finaliser les réparations de la route autour du lac sur une distance d'environ 800 mètres entre le début du 229 et la fin du 259 de la Route 195;

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Jean-Louis Arsenault, et résolu de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour préparer les devis, à savoir :

- Relevé de terrain
- Étude géotechnique si nécessaire
- Plans et devis
- Estimation préliminaire
- Demande d'aide financière au programme choisi
- Appels d'offres
- Surveillance des travaux

146-20

5.6 Chemin du Ruisseau-à-la-Loutre - mandat génie municipal – préparation des devis

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui doit refaire une partie du Chemin du Ruisseau-à-la-Loutre sur une distance d'environ 650 mètres à partir de l'intersection de la Route 195 ;

En conséquence, il est proposé par Diane Soucy, appuyé par Caroline, et résolu de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour préparer les devis, à savoir :

- Relevé de terrain
- Étude géotechnique si nécessaire
- Plans et devis
- Estimation préliminaire
- Demande d'aide financière au programme choisi
- Appels d'offres
- Surveillance des travaux

5.7 Travaux d'entretien d'asphaltage – mandat génie municipal – préparation des devis

Considérant que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui doit procéder à l'entretien de :

- Resurfacement mince sur la Route 195, du 162 au 178, soit une distance d'environ 125 mètres
- Cour du Centre multifonctionnel et de l'église
- Resurfacement des rues Lantagne et du Bocage



No de résolution
ou annotation

En conséquence, il est proposé par Marc Michaud, appuyé par Normand Henley, et résolu de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour préparer les devis, à savoir :

- Plans et devis
- Estimation préliminaire
- Appels d'offres

5.8 Appel d'offres regroupés - proposition du service de génie municipal – entretien des routes

Considérant que le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia propose ses services pour préparer un appel d'offres regroupés pour différents services comme :

- Le scellement de fissures
- Le rapiéçage mécanisé
- Le lignage

148-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité, que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui accepte l'offre du service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour ces services.

5.9 Approvisionnement en produits pétroliers – appel d'offres

Considérant que le contrat de produits pétroliers prend fin le 31 décembre prochain;

149-20

En conséquence, il est résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui prolonge, pour une période d'un an, avec Harnois Énergie, pour l'approvisionnement en produits pétroliers.

5.10 Secrétaire-adjointe – démission

Madame Mélanie Santerre remet sa démission pour des raisons personnelles. Elle remercie le conseil et le personnel de lui avoir fait confiance.

6. Information

6.1 MAMH – aide financière de la COVID-19

La municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui recevra 18 016 \$ pour compenser pour les pertes et les coûts supplémentaires liés à la pandémie.

6.2 Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – aide financière – confirmation

La municipalité de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui recevra une aide financière de 215 058 \$ pour l'entretien des routes locales.

6.3 TVC Matapédia – proposition de diffusion des conseils municipaux

Pas de suivi.

6.4 99,9 rouge – vœux des Fêtes

6.5 Guignolée – demande de don

150-20

Il est résolu à l'unanimité de donner 100 \$.

6.6 Les Grands Amis de la Vallée – demande d'appui financier

151-20

Il est résolu à l'unanimité de donner 50 \$.

6.7 Centraide Bas-Saint-Laurent – campagne de financement

Pas de suivi

6.8 Fondation canadienne du cancer – demande de soutien financier

152-20

Il est résolu à l'unanimité de donner 50 \$.



No de résolution
ou annotation

153-20

7. Rapport des élus

Diane : Est-ce que les employés de voirie ont commencé à remplir leurs feuilles de temps afin de faire un suivi des travaux effectués?

Normand : L'eau qui coule dans le chemin au lieu de se rendre dans le fossé, est ce que c'est la responsabilité du citoyen de faire une tranchée pour diriger l'eau au bon endroit ou c'est à la municipalité de s'en occuper?

Gino : On a eu une conversation téléphonique avec Télus concernant la fibre optique. Les citoyens devraient pouvoir se connecter d'ici la fin janvier 2021.

8. Période de question

9. Levée de l'assemblée

Proposée par Nancy Malenfant, à 22 :04 heures.

Maire :

Sec.-trés. :

Lundi, le 7 décembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 20 :00 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Nancy Malenfant, Normand Henley et Marc Michaud.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière et directrice générale.

La séance du conseil est tenue à huis clos afin de se conformer aux exigences gouvernementales pour protéger la population du virus Covid 19.

À cet effet, le conseil est tenu dans la salle à manger du Centre multifonctionnel et les tables sont aménagées de manière qu'il y ait deux mètres de distance entre les membres du conseil.

Accueil par monsieur le maire

1. Acceptation de l'ordre du jour

154-20

Proposé par Marc Michaud, appuyé par Diane Soucy, d'accepter l'ordre du jour.

2. Acceptation du procès-verbal du 2 novembre 2020

155-20

Proposé par Nancy Malenfant, appuyée par Marc Michaud, d'accepter le procès-verbal.